

# Commission d'entraide

**Pv du 30 mars 2023**

Vice-présidente : Contreras Emmanuelle

Présents : Favier Annie, Tisseur Jérôme,

Excusés : Espeut Sandra, Varilles Christian

## Ordre du jour

- 1- Rappel des montants alloués
- 2- Aide aux joueurs blessés
- 3- Remboursement

## Rappel des différents montants alloués

### L'aide financière aux joueurs blessés

La commission continuera d'aider les joueurs blessés selon les mêmes modalités que les saisons précédentes (l'incapacité de travail est égale ou supérieure à un mois).

- Un mois allocation : 80 euros
- Deux mois allocation : 130 euros
- Trois mois allocation : 200 euros
- Quatre mois allocation : 280 euros
- Cinq mois allocation : 340 euros
- Six mois allocation : 400 euros

## Joueurs blessés

Dossier en attente ce jour :

**Club de Fanjeaux**, joueur Juin Jeremy attente arrêt de travail.

**Club d' Esperaza** joueur Ferreira Manli en attente de la prolongation de l'arrêt de travail

## Remboursement

La commission prend note du courriel du club EC Coursan demandant le remboursement de 50€. Remboursement transmis, l'EC Coursan ne pourra prétendre à aucune aide.

Le secrétaire